

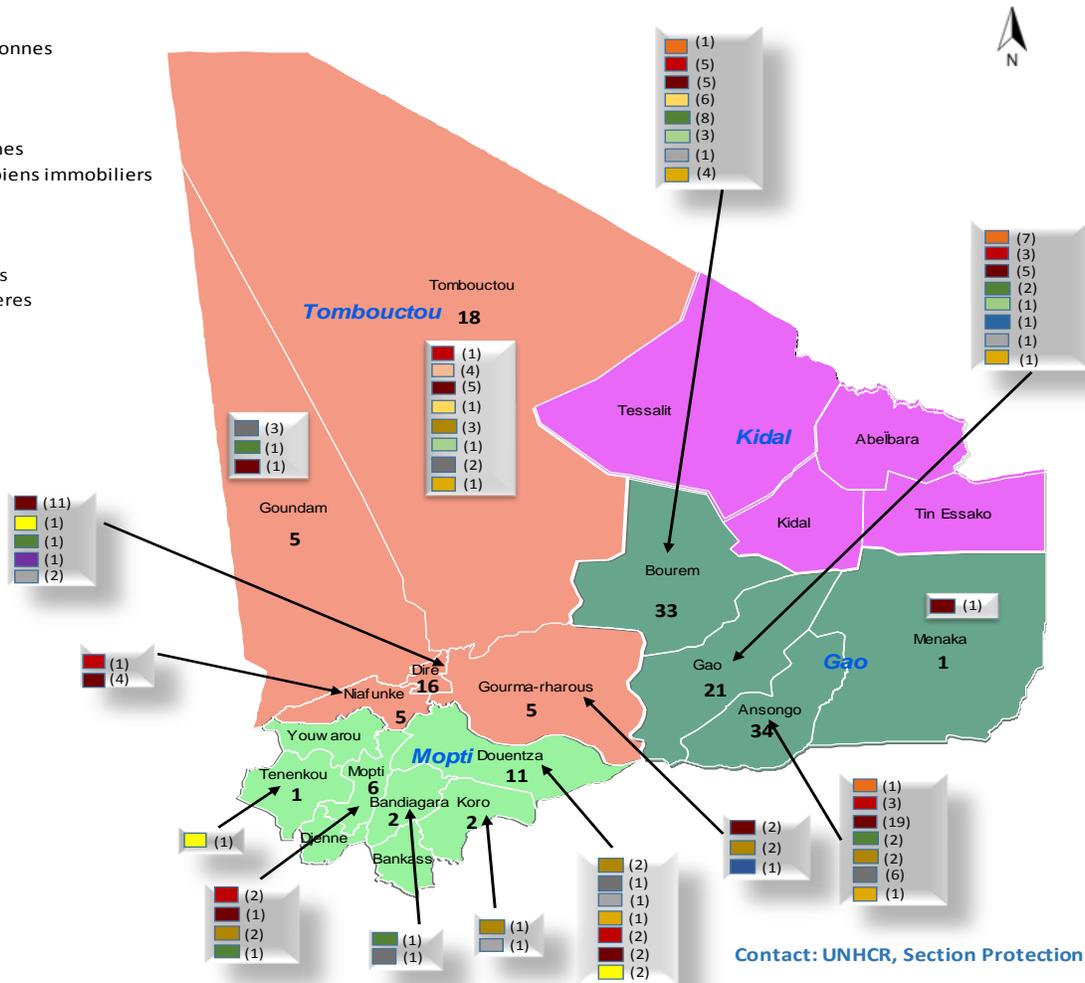
RAPPORT MENSUEL DE MONITORING DE PROTECTION

N° 001

JUILLET 2016

Légende

- Séquestrations de personnes
- Arrestations illégales
- Prise d'otage
- Incendie volontaire
- Enlèvement de personnes
- Occupation illicite des biens immobiliers
- Tortures
- Mariage forcé
- Viol
- Atteintes aux propriétés publiques et privées, mobilières
- Meurtre
- Extorsion
- Pillage
- Menace
- Coups et blessures



Contact: UNHCR, Section Protection

Régions couvertes : GAO, TOMBOUCTOU et MOPTI

I. Aperçu des incidents de protection par Région et Cercle

Régions	Cercles	# d'incidents de protection	Total d'incidents par région	% d'incidents par Région
Tombouctou	Gourma Rharous	5	49	31%
	Goundam	5		
	Niafouké	5		
	Tombouctou	18		
	Diré	16		
Mopti	Douentza	11	22	14%
	Tenenkou	1		
	Bandiagara	2		
	Koro	2		
	Mopti	6		
Gao	Gao	21	89	55%
	Ansongo	34		
	Bourem	33		
	Ménaka	1		
Total			160	100 %

II. Analyse globale de la situation de protection

Au cours du mois, la situation de protection des populations civiles demeure précaire. Les incidents de protection continuent de se multiplier. La récurrence de ces cas s'explique en partie par l'absence de l'autorité de l'Etat dans certaines localités des Régions de Mopti, Tombouctou, Ménaka, Gao et notamment Kidal. En outre, le chômage des jeunes, la prolifération des armes de guerre et la multiplication des groupes armés contribuent à la détérioration de l'environnement de protection. Sur le plan social, celui-ci s'est traduit par les manifestations des populations civiles quant à la mise en place des autorités intérimaires, notamment à Gao et à Tombouctou.

Ces facteurs ont été à l'origine des conflits armés qui ont opposés à Kidal la Coordination des Mouvements de l'Azawad (CMA) et le Groupe Autodéfense Touareg, Imghad et Alliés (GATIA), d'une part et d'autre part, le GATIA et le Gandakoy à Ber dans la Région de Tombouctou. Enfin, quelques conflits intercommunautaires ont également engendré des incidents tels que les meurtres et les incendies volontaires.

Il convient de souligner que ces incidents ont affecté certains axes routiers tels que : axe Gao-Hombori (Régions de Gao-Mopti) ; axes Hombori-Boulékessi et Boni-Boulékessi (Région de Mopti); axe Gossi-Boulékessi (Régions de Tombouctou-Mopti), axe Tombouctou-Goundam (Région de Tombouctou) ; axes Gao-N'Tillit, Gao-Bourem et Bourem-Bamba (Région de Gao) ; axe Ansongo-Ménaka (Régions de Gao-Ménaka) et axe Gao-Kidal.

Aussi, les conflits intercommunautaires nés de la crise de 2012 ont mis à mal la cohésion sociale. On pourrait citer entre autres :

- Conflit entre Peulh et Touareg dans la commune de N'tillit (Région de Gao) ;
- Conflit entre Peulh et Bozo d'une part et d'autre part Bambara et Peulh dans la Région de Mopti ;
- Conflit entre Touareg et Peulh à Ménaka ;
- Conflit au sein des tribus Touareg (Imghad contre Ifaghas) à Kidal qui agissent à travers les groupes armés affiliés qui sont la Coordination des Mouvements de l'Azawad (CMA) et le Groupe Autodéfense Touareg, Imghad et Alliés (GATIA).

Tous ces évènements ont contribué à la détérioration de l'environnement de protection, à la limitation de la liberté de circulation des personnes et des biens sur les axes susmentionnés, au ralentissement des activités économiques dans ces localités et à la montée des prix des produits de premières nécessités.

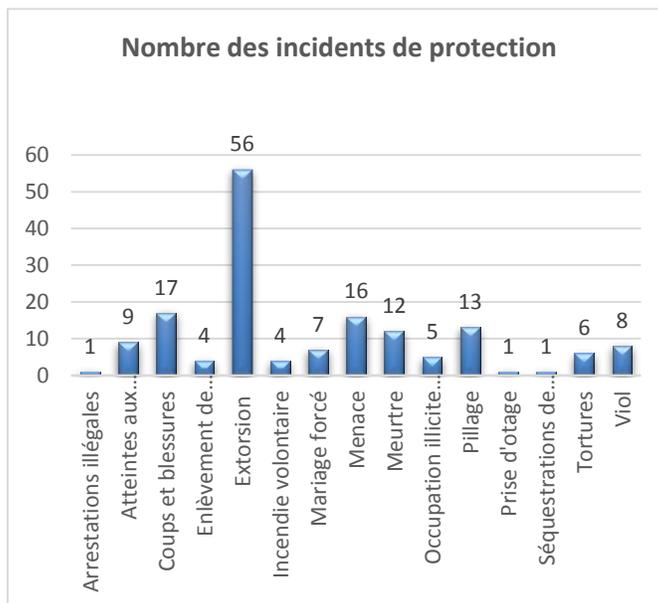
III. Les incidents majeurs de protection

Au cours du mois de juillet, 160 incidents de protection ont été enregistrés. On a ainsi noté une augmentation de 64% d'incidents par rapport au mois précédent pendant lequel 58 incidents ont été collectés. La Région de Gao a été la plus touchée avec 55% des incidents, suivie de Tombouctou (31%) et de Mopti (14%).

Sur 13 types d'incidents collectés au cours du mois, plus de 66% appartiennent à la catégorie des extorsions de biens, meurtres, pillages, enlèvements de personnes, coups et blessures, tortures et viols.

3.1. Extorsions de biens

L'extorsion de biens est comprise comme une dépossession par force de biens appartenant à autrui. Elle représente 32% des incidents collectés. Les Régions de Gao et de Tombouctou sont les plus affectées avec respectivement 57% et 43% des cas d'extorsions. A Gao, les Communes les plus touchées sont Bara et Ouattagouna (Cercle d'Ansongo), Bamba (Cercle de Bourem) et Gao (Cercle de Gao). A Tombouctou, les Communes de Dangha (Cercle de Diré), d'Alafia (Cercle de Tombouctou) et de Léré (Cercle de Niafunké). 85% d'extorsions ont été commis pendant les déplacements des populations. Tandis que les autres cas ont été perpétrés au domicile des victimes.



3.2. Coups et blessures

11% des incidents collectés dans les 4 Régions appartiennent à la catégorie des coups et blessures. La Région de Gao a enregistré le plus de cas à hauteur de 52%, notamment dans les Communes de Bamba (Cercle de Bourem), de N'tilit (Cercle de Gao) et de Ouattagouna (Cercle d'Ansongo). La Région de Mopti se trouve en seconde position avec 19% cas.

Concernant les circonstances des incidents des coups et blessures, il convient de souligner que 50% des cas ont été perpétrés dans la ville de Gao, lors de la manifestation populaire à l'encontre du processus de la mise en place des autorités intérimaires prévues à l'accord pour la paix et la réconciliation au Mali. Les autres cas ont été commis soit au domicile des victimes, ou lors des déplacements en dehors de leur résidence.

3.3. Meurtres

D'après le code pénal du Mali (Art. 199), le meurtre est compris comme un homicide commis volontairement à l'encontre d'une personne. Dans le cadre du monitoring de protection, 7,5% des incidents rapportés pendant le mois de juillet 2016 sont des cas de meurtre perpétrés essentiellement dans les Régions de Mopti et Tombouctou (84% des cas). Ils prennent souvent la forme d'assassinats perpétrés sur fond d'accusation d'intelligence des victimes avec les forces armées (Forces de Défense et de Sécurité maliennes, Barkhane et MINUSMA), ou lors des conflits interethniques. Les meurtres sont souvent commis au domicile des victimes (50%), mais aussi au cours des déplacements (25%), aux postes de contrôle des groupes armés (17%) et dans les champs (8%).

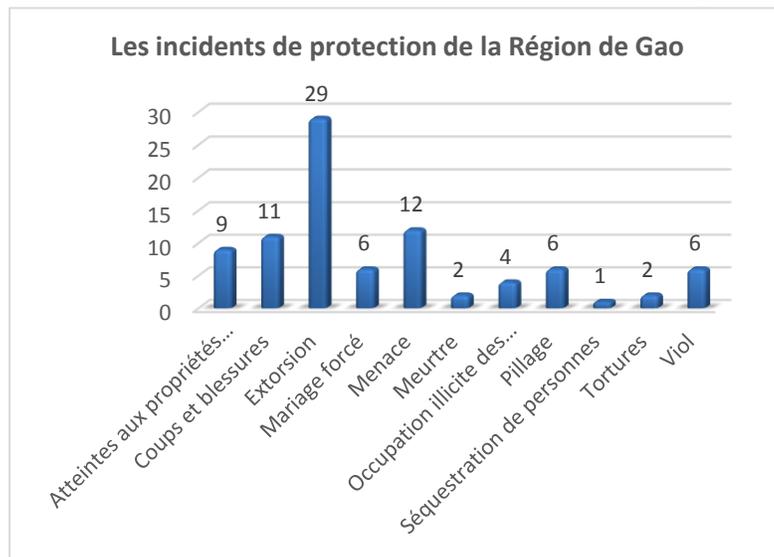
3.4. Viols

8 cas de viols ont été collectés pendant le mois de juillet. Ils représentent 5% des incidents enregistrés dans les 3 Régions. 75% des cas ont été perpétrés dans la région de Gao, notamment dans la Commune de Bamba (Cercle de Bourem). Ces viols ont été commis soit au domicile des victimes (50%), pendant les déplacements (25%) ou autour des points d'eau (25%).

IV. Analyse des tendances des incidents par Région

• Région de Gao

88 incidents de protection ont été collectés dans la Région. Ils représentent 55% de l'ensemble des incidents et essentiellement constitués d'extorsions de biens (33%), des menaces (14%), les coups et blessures (12,5%) et d'atteintes aux propriétés publiques et privées, mobilières et immobilières (10%). Par ailleurs, d'autres catégories d'incidents ont été collectées et représentant 21%. Ils comprennent les viols, les pillages et les mariages forcés.

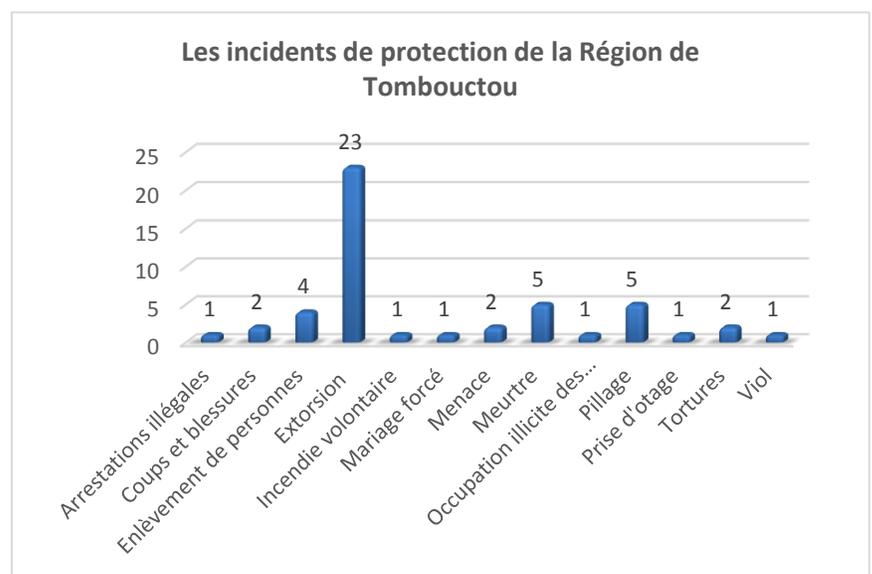


Enfin, le mois de juillet a été également marqué à Gao par la manifestation le 12 juillet des membres de la société civile. Cette manifestation avait pour but d'exiger l'intégration des jeunes de Gao dans le processus de la réinsertion des combattants. Elle s'est soldée par 3 morts et 44 blessés.

• Région de Tombouctou

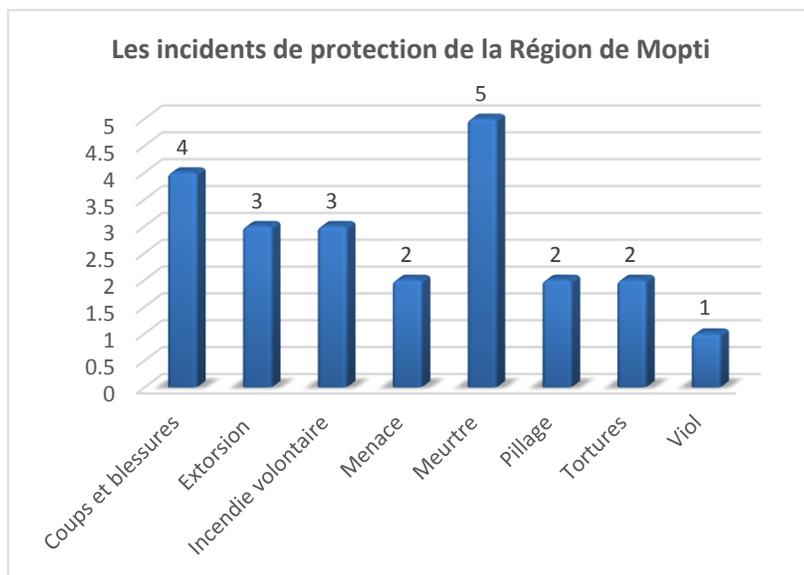
La Région de Tombouctou a enregistré 49 incidents de protection sur les 160 collectés dans les 4 régions. Elle arrive ainsi en deuxième position après la région de Gao. Les incidents majeurs commis sont les extorsions de biens (47%), meurtres (10%), pillages (10%) et enlèvements de personnes (8%).

Comme la Région de Gao, Tombouctou a connu deux (2) manifestations organisées par la jeunesse et la société civile, réclamant aussi leur implication dans le processus de la mise en place des autorités intérimaires.



• Région de Mopti

22 incidents de protection ont été enregistrés durant le mois. Les incidents majeurs sont été les meurtres (23%) et les coups et blessures (18%). Outre les deux principaux incidents précités, d'autres types ont été enregistrés à savoir les extorsions de biens et les incendies volontaires. Ces deux derniers représentent 28% des cas commis dans la Région. Par ailleurs, ces incidents ont contribué à asseoir l'instabilité dans la Région. Ils ont été à l'origine des mouvements de déplacements de populations des Cercles de Tenenkou et Douentza (Communes de Mondoro et de Dialloubé) vers la ville de Mopti. Les incidents ont aussi restreint la liberté de circulation des personnes et des biens, engendrant l'augmentation des prix des denrées de premières nécessités dans la Région, et réduisant les activités culturelles et touristiques. Enfin, les conflits intercommunautaires opposant les membres de la communauté Bambara contre les Peulhs d'une part et Bozo contre Peulh d'autre part, ont contribué à la commission des certains incidents ci-dessus mentionnés, à l'instar des incendies causés à Tenenkou.



V. Analyse des types de population affectée par les incidents de protection par Région

Il ressort de l'analyse de la base de données que 6 types de populations ont été affectés par les incidents de protection pendant le mois de juillet 2016. Les populations les plus touchées sont les résidents (80%), les personnes déplacées internes (8%), et les retournés (4%).

A Gao, les populations résidentes et les personnes déplacées internes sont celles qui ont été affectées à hauteur de 96%. A Tombouctou, les résidents et les retournés ont aussi été les plus grandes victimes et représentent 92% des populations affectées. A Mopti, les résidents, les personnes déplacées internes et les rapatriés ont été les plus exposés. Ils représentent les 100% des victimes.

Enfin, sur les 160 incidents collectés en juillet, 50 ont affecté les femmes (20%) et les enfants (11%). Parmi les enfants, 94% des victimes sont des filles. Les principaux incidents contre les femmes et les filles sont les coups et blessures, les extorsions, les viols et les menaces. Quant aux enfants, les filles ont été victimes de viols, des mariages précoces et forcés.

VI. Analyse des catégories d'auteurs des incidents de protection dans la région

4 catégories d'auteurs ont été identifiées pendant le mois de juillet 2016. Il s'agit des populations civiles, les membres des Formes Armées Maliennes (FAMa), ainsi que les membres des groupes armés et organisations terroristes. Les auteurs civils sont majoritaires à hauteur de 84%, suivi du MNLA (7,5%) et les autres groupes armés et organisations terroristes (8,5%) tels que le HCUA, le MUJAO, la CMA et le GATIA.

VII. Actions entreprises pour prévenir et répondre aux incidents collectés

Quelques activités de réponse ont été menées dans les Régions concernées par certains acteurs de protection. Ces actions se résument au référencement des cas et la mise en place et le renforcement des mécanismes communautaires de protection.

- **Le référencement**

11 victimes (dont certaines ont bénéficié d'un double référencement) ont été référées pour diverses interventions parmi lesquelles le conseil psychosocial (6), le suivi médical (2) et l'assistance économique (8) par le Comité International de la Croix Rouge (CICR), Save The Children et Mercy Corps.

- **Actions par l'UNHCR et l'AMSS**

5 Comités Locaux de Protection Communautaire (CLPC) ont été installés dans la Région de Mopti et 5 autres redynamisés à Tombouctou en vue de la gestion communautaire des problèmes de protection et de la cohésion sociale.

VIII. Conclusion et recommandations

La reprise des activités de monitoring de protection a permis de comprendre les problématiques qui sont à l'origine de la violation des droits et libertés des populations civiles, des conflits entre communautés, ainsi que leurs causes. Le constat fait des incidents de protection collectés requiert des actions de sécurisation des zones et axes routiers affectés, à travers l'augmentation des effectifs des forces militaires et l'organisation des patrouilles régulières. Ceci contribuera à améliorer le contexte très fragile.

Considérant que les auteurs des incidents se trouvent dans les communautés et sont porteurs d'armes de guerre, une action rapide de Désarmement et de Démobilisation des éléments armés contribuera à améliorer l'environnement de protection, à faciliter la circulation des personnes et des biens en vue d'une relance des activités économiques aussi affectées par les multiples attaques à mains armées et les extorsions de biens sur les voies conduisant vers les marchés, les champs et les zones de pâturages.

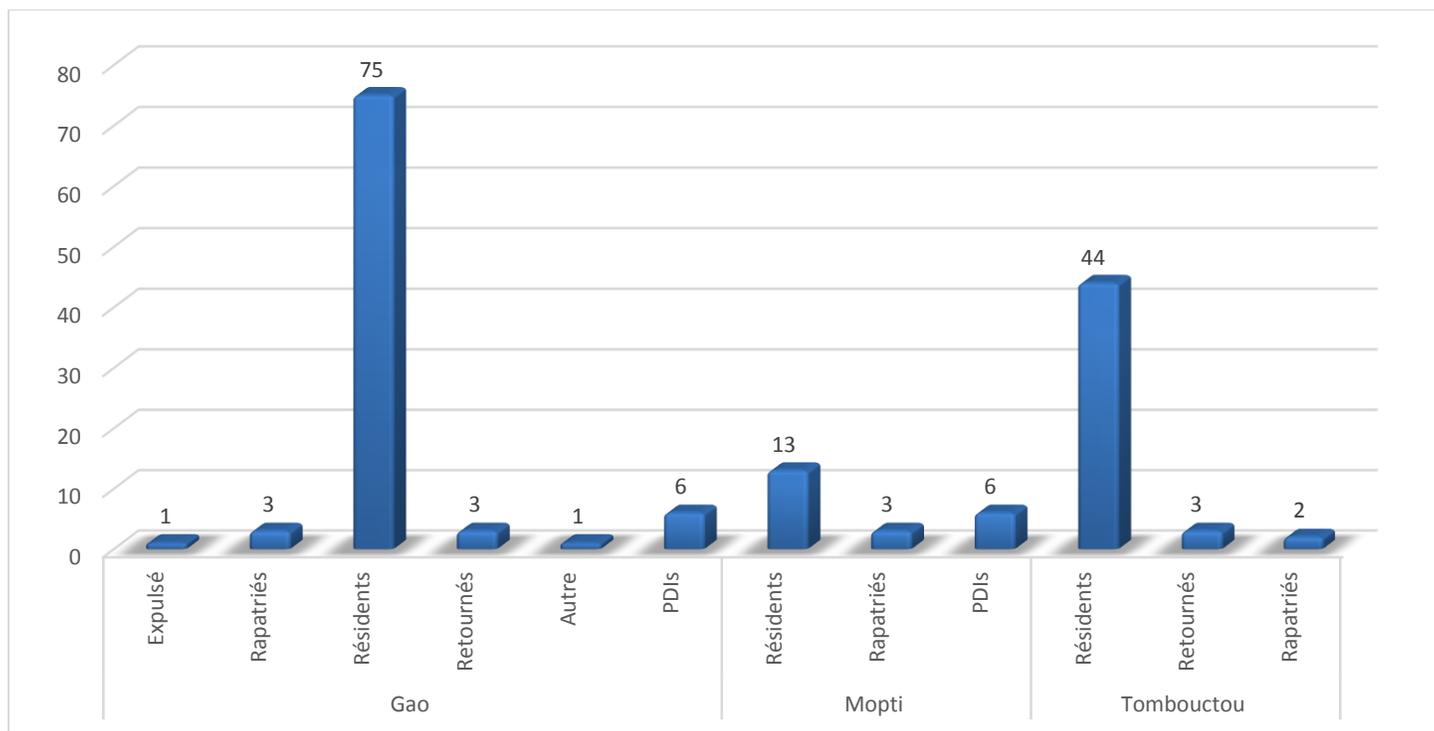
IX. Annexes

Annexe 1 : Statistiques des incidents de protection par genre et âge

Régions	Cercles	Communes	Adultes (18 ans et +)		Enfants (0-17 ans)		Total	
			F	M	F	G		
Mopti	Bandiagara	Segue Ire		2			2	
	Total Bandiagara			2			2	
	Douentza	Djaptodji			1	1		2
		Gandamia			2			2
		Haire			2			2
		Hombori			2			2
		Mondoro			3			3
	Total Douentza				10	1		11
	Koro	Koro			1	1		2
	Total Koro				1	1		2
	Mopti	Mopti		2	2			4
		Ouro-modi			1			1
		Socoura			1			1
Total Mopti			2	4			6	
Tenenkou	Togoro Kotia			1			1	
Total Tenenkou				1			1	
Total Mopti			2	18	2		26	
Tombouctou	Diré	Dangha	1	6	1		8	
		Garbakoira	1				1	
		Sareyamou		7			7	
	Total Diré			2	13	1		16
	Goundam	Essakane			3			3
		Razelma			1			1
		Tonka			1			1
	Total Goundam				5			5
	Gourma-Rharous	Gossi		1	2			3
		Hamzakoma			1			1
		Inadiatafane			1			1
	Total Gourma-Rharous			1	4			5
	Niafouké	Léré			3	1		4
		Soumpi			1			1
	Total Niafouké				4	1		5
	Tombouctou	Alafia		4	3			7
		Ber			6			6
Bourem Inaly				2			2	
Tombouctou			1	1	1		3	
Total Tombouctou			5	12	1		18	
Total Tombouctou			8	38	3		49	

Gao	Ansongo	Bara		17			17
		Ouattagouna	2	3	1		6
		Tin Hamma	1	5			6
		Tessit		2			2
		Bourra		2			2
		Ansongo		1			1
	Total Ansongo		3	30	1		34
	Bourem	Bamba	14	3	9	1	27
		Tarkint		3			3
		Temera	1	2			3
	Total Bourem		15	8	9	1	33
	Gao	Gao	4	3	2		9
		Anchawadi		9			9
		N tilit		3			3
	Total Gao		4	15	2		21
Total Gao		22	53	12	1	88	
Ménaka	Ménaka	Tidermene		1			1
	Total Ménaka			1			1
Total Ménaka				1			1
Grand Total			32	110	17	1	160

Annexe 2 : Statistiques des incidents par catégorie de victimes



Annexe 3 : Catégorie des auteurs

